

Communiqué de presse



Laon, le 9 juillet 2019

Signature d'une convention «Sécuri-Site»

Château de Blérancourt, mardi 9 juillet 2019

Mardi 9 juillet à 15 h 00, une convention « Sécuri-Site » sera signée au musée franco-américain de Blérancourt entre Monsieur Nicolas BASSELIER, préfet de l'Aisne, Monsieur Rodolphe RAPETTI, directeur du musée de Blérancourt, et le lieutenant-colonel Jean-Charles METRAS, commandant le groupement de gendarmerie départementale de l'Aisne.

Cette convention, signée pour une durée de trois ans, vise à garantir la sécurité des visiteurs accueillis sur le site du musée franco-américain de Blérancourt, par des mesures de prévention, de protection et de prise en charge des victimes en cas d'incidents ou d'accidents. Elle a pour but de favoriser la coopération inter-services et la mise en place des moyens humains, techniques et organisationnels nécessaires par chacune des parties signataires, selon leurs attributions.

Afin de suivre la mise en œuvre de cette convention, un comité de site aura lieu au moins une fois par an. Ses membres y feront le bilan de la mise en œuvre des actions de coopération et formuleront les éventuelles recommandations d'amélioration.

Présenté en mars 2017 lors des premières rencontres nationales dédiées à cette thématique, le programme « tourisme et sécurité » comprend une série de mesures destinées à renforcer la sécurité des touristes accueillis sur le sol français parmi lesquelles la mise en place du label « Sécuri-Site », un partenariat entre les exploitants des sites touristiques publics ou privés et les forces de sécurité intérieure.

Dans le département de l'Aisne, plusieurs sites ont lancé une réflexion autour du label « Sécuri-Site ». Le 14 juin 2018, le site de Center Parcs - Domaine du lac d'Ailette a été le premier opérateur touristique du département à signer une convention « Sécuri-Site ». Le musée de la Caverne du Dragon et AxoPlage se sont également engagés dans la démarche.